Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 022-212203053-20260407-DELIB20260403-DE

Département
des Côtes D'Armor

Arrondissement de
DINAN

COMMUNE DE
SAINT-JOUAN DE L'ISLE

Nombre de Membres :
- en exercice : 11
- présents : 11
- représentés : 0
- votants : 9
- abstention : 2

Date de convocation :
23/03/2026

Affichage de la liste des délibérations :
13/04/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE

SAINT-JOUAN DE L'ISLE

* *

Séance du 7 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 7 avril à vingt heures. Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur TISON Paul, Maire.

Présents : TISON Paul, MAILLARD Laurent, BOUGAULT Nadège, LEBRETON Mickaël, LE MOY Muriel, MAILLARD Sophie, GRUGET Martin, MONBOUSSIN Laura, LEBRIN Margot, BONNET Romuald, DUPUIS Samuel.
Pouvoirs : ∅
Absent excusé : ∅
Absente : ∅
Secrétaire de séance : BOUGAULT Nadège

DELIB 2026/04/03 – PARTICIPATION AU FONDS D'AIDE AUX JEUNES

Nous avons reçu le 26 janvier 2026 un courrier du Département nous proposant de participer au Fonds d'Aide aux jeunes 2026.
Ce Fonds d'Aide aux Jeunes a pour objectif de faciliter la démarche d'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 18 à 25 ans ayant des ressources faibles, voir nulles, et ainsi de les responsabiliser et les aider à acquérir une autonomie sociale et professionnelle.
Chaque Collectivité Locale apprécie l'opportunité de sa participation pour un montant librement défini, qui pourrait toutefois se situer entre 0.35€ et 0.40€ par habitant.
Selon l'INSEE, nous comptons une population totale de 454 habitants au 1er janvier 2026. Notre participation pourrait être de 158.90€ (0.35€ / habitant) ou de 181.60€ (0.40€ par habitant).

Monsieur le maire propose de verser un montant de 200€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,
Par 9 POUR
2 ABSTENTIONS
0 CONTRE
D'accorder une subvention de 200€ au Fonds d'Aide aux Jeunes pour l'année 2026.

Nadège BOUGAULT,
Secrétaire de séance

Paul TISON,
Maire,

MAIRIE de St-JOUAN-de-L'ISLE 22350 Côtes d'Armor